

Organisme de rattachement : Ministère de l'éducation nationale/ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Localisation : AIN / LOIRE / RHÔNE

Intitulé : Recrutement de 3 médecins de l'éducation nationale – médecins de prévention dans les départements de l'Ain de la Loire et du Rhône

Date de disponibilité	Catégorie	Statut du poste
01/01/2016	Catégorie A	Fonctionnaires et non titulaires

Domaine fonctionnel	Emploi Type
Santé - Cohésion sociale	

Descriptif du poste :

Le médecin de prévention exerce ses fonctions sous l'autorité hiérarchique de la rectrice de l'académie de Lyon. Il intervient dans le domaine de la santé et du bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale. Il a un rôle de conseil auprès de l'administration et des agents en poste dans les départements.

Mission principale : Les missions sont définies par le décret n°2011-774 du 28 juin 2011 portant modification du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 :

Il assure la surveillance médicale des personnels enseignants du premier et second degrés, des personnels administratifs, de laboratoire, sociaux et de santé dans le champ de ses compétences techniques propres. Il contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique de prévention de l'académie. Il participe à l'élaboration du programme annuel de prévention.

Missions du poste :

Outre la surveillance médicale des personnels :

- 1) Il accompagne la direction des ressources humaines dans sa mission d'intégration des personnels handicapés,
- 2) Il conseille la direction des ressources humaines dans l'affectation et le suivi des personnels confrontés à des problèmes de santé, notamment dans le cadre de l'affectation des personnels enseignants sur postes adaptés et de l'attribution des allègements de services,
- 3) Il reçoit les personnels à leur demande et effectue le suivi des situations personnelles en termes d'aménagement de poste de travail, de relations avec les comités médicaux et les commissions de réforme,

Pour accomplir sa mission, il travaille en étroite collaboration avec le directeur des ressources humaines de l'académie et les services de gestion de personnel du rectorat et de la direction des services départementaux de l'éducation nationale.

Profil du candidat :

Docteur en médecine titulaire d'un DES ou d'un CES de médecine du travail ou équivalent
Fonctionnaire ou non titulaire

Description de l'employeur :**Description :**

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, d'une lettre de motivation et d'une copie du dernier arrêté de promotion pour les titulaires, doivent parvenir par la voie hiérarchique, dans un délai de quinze jours à compter de la date de publication du présent avis à la BIEP :

Un exemplaire doit être adressé directement au Ministère de l'Éducation nationale, service de l'encadrement, sous-direction de la gestion des carrières des personnels d'encadrement, bureau des emplois fonctionnels et des carrières, DGRH E1-2, 72 rue Regnault, 75 243 Paris cedex 13.

Un double de la candidature doit par ailleurs être adressé à monsieur le secrétaire général de l'académie de Lyon.

Personne à contacter :

Madame Dominique Butheau, médecin, conseiller technique - Rectorat de l'académie de Lyon
(sg.drh@ac-lyon.fr)
(medecin@ac-lyon.fr)

Téléphone : 04 72 80 63 57
92 rue de Marseille
69354 Lyon cedex 07